

AMBASSADE DE FRANCE EN INDONESIE

INSCRIPTION DU CONJOINT RESIDANT DANS LA CIRCONSCRIPTION**(présenter une copie de l'acte de mariage, de pacs ou du livret de famille)**NUMIC (réservé à l'administration) :

Je demande mon inscription au registre des Français établis hors de France.

NATIONALITE :

Photographie
3,5 x 4,5 cm**1 - IDENTITE : présenter votre passeport si vous êtes Français(e) ou tout autre document d'identité avec photographie, nom, prénom, date et lieu de naissance (1)**Civilité : M. Mme Mlle

Nom de naissance :

Le cas échéant, nom marital :

Le cas échéant, nom d'usage :

Prénoms :

Né(e) le à

Dépt./Pays :

2 – NATIONALITE FRANCAISE : présenter la carte nationale d'identité ou tout document prouvant votre nationalité française (1)Autre nationalité : Oui Non Si oui, précisez :

Père : Nom : Prénoms :

Né le à Nationalité :

Mère : Nom de naissance : Prénoms :

Née le à Nationalité :

3 – RESIDENCE dans la circonscription consulaire : présenter le visa de n'importe quel type sauf touristique (1)**3-1 - Situation socio-professionnelle :**

Profession :

 Expatrié (non rattaché à une entité en France) Détaché

Nom et adresse de l'employeur :

3-2 - Moyens de communication : (1)

Téléphone fixe personnel : Cellulaire :

Téléphone professionnel : Télécopie :

Adresse électronique personnelle :

Adresse électronique professionnelle :

3-3 - Organisme d'assistance :

N° d'abonnement : Téléphone :

(1) Renseignements ou document indispensables

4 – PERSONNES A PREVENIR en cas d'accident : (en dehors de la circonscription)

1) Nom : Prénom :
Lien de parenté : Téléphone :
Adresse :
.....
Adresse électronique :

2) Nom : Prénom :
Lien de parenté : Téléphone :
Adresse :
.....
Adresse électronique :

5 - CITOYENNETE : ne concerne que les conjoints de nationalité française (1)

5-1 - Elections : Si vous êtes déjà inscrit(e) dans une commune en France, l'inscription sur la liste électorale consulaire (LEC) ne vous privera pas de vos droits d'électeur pour les élections locales dans cette commune. Vous pourrez alors voter soit à l'étranger soit en France pour les élections présidentielles, législatives, européennes et les référendums. Si vous choisissez de voter en France, vous aurez la possibilité, si vous êtes à l'étranger au moment du scrutin, de donner procuration à une personne inscrite sur la même liste électorale que vous. Le consul est compétent pour établir cette procuration.

Demande d'inscription sur la LEC

Inscrit(e) sur une liste électorale en France : OUI NON

Si oui, commune d'inscription :

Elections du Président de la République, législatives, européennes et référendum :

- PR1 : non-inscrit(e) dans une commune en France, vous votez **uniquement à l'étranger** ;
- PR2 : inscrit(e) dans une commune en France, vous votez à l'étranger pour les présidentielles, les législatives, les européennes, les référendums et l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE)
- PR3 : inscrit(e) dans une commune en France, vous choisissez de ne voter à l'étranger que pour l'AFE

Vous pouvez choisir de :

- Voter par correspondance
- Voter en personne.

Refus d'inscription

5-2 - Situation au regard du Service national

- Dégagé (hommes nés avant le 31/12/1982) Non concernée (femmes nées avant le 31/12/1982)
- Recensé(e) (homme et femme né(e) après le 31/12/1982). Date du recensement :

6 – POUR MIEUX VOUS CONNAITRE (renseignements facultatifs)

Niveau d'études :
Langue parlée en famille :

Je soussigné(e), certifie :
- exacts les renseignements fournis ci-dessus.
- être informé(e) que mes coordonnées (adresses physique et électronique, téléphones) seront fournies aux responsables de l'îlot de sécurité dont je dépends.
- avoir bien noté qu'il m'appartient d'avertir le consulat de tout changement dans ma situation (naissance, mariage, divorce, changement d'adresse, de téléphone, **départ de la circonscription,...**)

A Signature :
Le